

Faire face aux cyberattaques



Faire face
aux
cyberattaques

Notre niveau de défense informatique doit se hisser au niveau d'expertise des attaquants. Il faut veiller à la sensibilisation des salariés et des citoyens.

WannaCry et Pethia prouvent que nous entrons dans l'ère de la cyberguerre marquée par la volonté des pirates de nuire pour nuire sans forcément chercher à extorquer des rançons. Le scénario actuel avait été anticipé par l'Etat français. La création de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, dès 2009, démontre qu'en France, nous étions pionniers. Nous savions que plus la technologie progressait, plus l'entrée en cyberguerre était inévitable. Certains minimisaient les risques. Ils se plaisaient à rappeler que le «bug de l'an 2000» n'avait été qu'une grande peur médiatique. Aujourd'hui, ils constatent que nous avons face à nous des prédateurs déterminés. Les assauts digitaux ne touchent pas seulement les PME réputées plus fragiles. Lorsque l'on veut nuire, le plus efficace n'est-il pas de s'attaquer à des grandes entreprises qui rendent des services essentiels aux citoyens ?

Aucune entreprise n'est épargnée...[lire la suite]

NOTRE MÉTIER :

- **FORMATIONS EN CYBERCRIMINALITE, RGPD ET DPO**
- **EXPERTISES TECHNIQUES / RECHERCHE DE PREUVES**
- **AUDITS RGPD, AUDIT SECURITE ET ANALYSE D'IMPACT**
 - **MISE EN CONFORMITE RGPD / FORMATION DPO**

FORMATIONS EN CYBERCRIMINALITE, RGPD ET DPO : En groupe dans la toute la France ou individuelle dans vos locaux sous forme de conférences, ou de formations, de la sensibilisation à la maîtrise du sujet, découvrez nos formations ;

EXPERTISES TECHNIQUES : Pour prouver un dysfonctionnement, dans le but de déposer plainte ou de vous protéger d'une plainte, une expertise technique vous servira avant procès ou pour constituer votre dossier de défense ;

COLLECTE & RECHERCHE DE PREUVES : Nous mettons à votre disposition notre expérience en matière d'expertise technique et judiciaire ainsi que nos meilleurs équipements en vue de collecter ou rechercher des preuves dans des téléphones, ordinateurs et autres équipements numériques ;

AUDITS RGPD / AUDIT SÉCURITÉ / ANALYSE D'IMPACT : Fort de notre expérience d'une vingtaine d'années, de notre certification en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005) et des formations suivies auprès de la CNIL, nous réaliseront un état des lieux (audit) de votre installation en vue de son amélioration, d'une analyse d'impact ou de sa mise en conformité ;

MISE EN CONFORMITÉ CNIL/RGPD : Nous mettons à niveau une personne de votre établissement qui deviendra référent CNIL et nous l'assistons dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

NOS FORMATIONS

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle))



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
(Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Réagissez à cet article

Source : *Faire face aux cyberattaques*